



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Pins**

**Assemblée publique de consultation
tenue le lundi 6 mai 2013 à 19h00
concernant le projet de règlement :**

Modifications au règlement de Zonage 218-164A-2013

Une assemblée publique de consultation est tenue le lundi 6 mai 2013 à 19h00 à l'endroit habituel des séances du Conseil municipal.

Sont présents les conseillers et conseillères suivants :

Julien Auclair
Stéphane Auclair

Lyne Bourque
Daniel Fortin

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire, Pierre Bégin, qui agit également à titre de président d'assemblée.

Madame Dominique Lamarre, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente, ainsi que monsieur Hugues Poulin, inspecteur municipal.

Cette assemblée publique est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et fut convoquée par avis public, affiché aux endroits prévus et transmis à chaque résidence du territoire le 24 avril 2013.

Cette assemblée a pour but de soumettre à la consultation publique le projet de règlement suivant:

- Modifications au règlement de zonage portant le numéro 218-164A-2013 qui vise à modifier l'actuel règlement de zonage portant le no 164-2007.

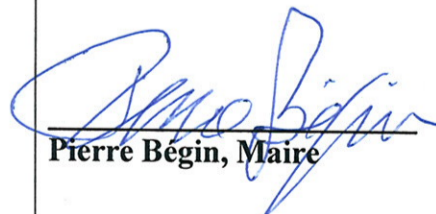
Ce projet de règlement a été adopté afin d'autoriser une dérogation en zone inondable sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins dans le cadre des travaux de réaménagement de la route 173 (raccordement avec l'autoroute 73).

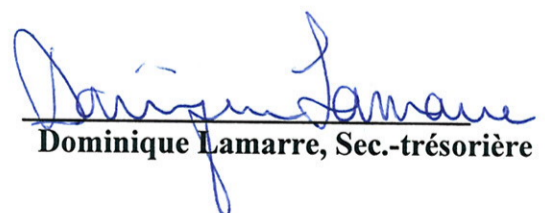
Ce projet de règlement permettra de modifier le règlement de zonage 164-2007 afin de le rendre conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Beauce-Sartigan.

A 19h05, M. Pierre Bégin ouvre l'assemblée publique de consultation.

Aucun citoyen n'est présent.

L'assemblée de consultation est levée à 19h15.


Pierre Bégin, Maire


Dominique Lamarre, Sec.-trésorière